



Mauvais prénom et mauvaise immatriculation pour une infraction no

Par **camille35**, le **16/02/2012** à **20:13**

Bonsoir,

Après avoir passé mon après midi à appeler un peu partout je n'ai toujours pas de réponse. Je vous expose mon problème.

La semaine dernière n'ayant pas de gps j'ai demandé à mon père de me guider par téléphone, j'ai mis mon téléphone sur haut parleur et je l'ai glissé dans ma veste. J'ai donc pris mes précautions pour ne pas me faire sanctionner pour conduite avec téléphone comme quelques mois auparavant.

Pourtant je me suis fait arrêter par des gendarmes qui m'ont assuré m'avoir vu avec le téléphone à l'oreille ce qui est totalement faux (l'enregistrement de l'appel le prouverait car j'évoque plusieurs fois le fait que j'ai le haut parleur et que j'entends mal) n'étant malheureusement pas très diplomate puisque dans mon plein droit et victime d'une injustice, il n'y a eu aucun dialogue possible avec les gendarmes et il m'ont informé que je recevrais sous peu une amende de 90€ accompagné d'un retrait de 3 pts, puis il m'ont laissé au milieu d'un parking en pleurs sans aucun ménagement! Ce qui est énorme et injustifié surtout que je suis en permis probatoire. Sachant que j'étais victime d'un abus je me suis immédiatement déplacé au commissariat pour essayer de faire quelque chose, le commandant m'a reçu m'a dit qu'il ne pouvait rien faire car il ne savait pas qui était les agents qui m'avaient verbalisé, il a pris mon numéro pour me rappeler et en sortant de la gendarmerie j'ai recroisé les deux agents qui ont été très désagréable avec moi et qui m'ont contraint à partir en me disant d'assumer mes actes! Le lendemain mon père a appelé le gendarme pour lui faire entendre raison, il a enregistré la conversation qui est d'ailleurs étonnement surprenante, l'agent évoque le régime de vichy entre autre, enfin bon j'étais quelque peu désabusé et je m'étais résignée mais ce matin j'ai reçu ma contravention, et étonnement il y a deux erreurs la première mon prénom, ce n'est pas mon prénom qui apparaît mais mon deuxième prénom et ensuite mon immatriculation la dernière lettre n'est pas la bonne. J'imagine que peut-être il a un

peu culpabilisé car il savait que je n'avais rien fais, quoi qu'il en soit j'aimerais savoir si la contravention est nulle à cause de ses deux erreurs car j'en serais très heureuse étant donné que je n'ai pas commis cette infraction.
J'attends une réponse avec impatience.
Merci d'avance

Par **Tisuisse**, le **16/02/2012** à **23:25**

Bonjour,

Suivez la procédure mentionnée ici :

http://www.experatoo.com/droit-routier/comment-contester-amende_3768_1.htm